



COMMISSION SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Les membres de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail se sont réunis,
Sous la présidence de Monsieur Benjamin Henrion, Responsable des Relations sociales, le
Mercredi 02 Mars à 14h00 et jeudi 03 Mars 2022 à 9h00 à NH Lyon Airport

Représentants de l'employeur	Membres de la CSSCT	Représentants de l'état	Excusés
Virginie Legrand Rémy Renard Matthieu Petit Benjamin Henrion	Frédéric Albisser Marie-Gladys Cottin David Dos Santos Olivier Dubois Fabien Kus Véronique Mettas Aurélien Oum	/	Myriam Afric Jean-Luc Joubault Benoit Peneau

I. Retour sur les questions non résolues des réunions précédentes.

Ajout d'un point sur des problématiques de Rennes et les risques psycho-sociaux sur le site.

Il y a une surcharge de travail pour le service paie. De plus, de nombreux salariés ont reçu des mauvais courriers de licenciement ce qui se rajoute au mal-être ambiant du bâtiment. Une fatigue morale et physique est présente sur le site. Les risques psycho-sociaux sont élevés et les salariés sont en souffrance. Il y a également un manque de formation pour les salariés qui à la suite du PSE, ont changé de poste, cela s'ajoute à l'ambiance générale. Dans certains services restés sur place, il n'y a pas de management et les salariés sont en souffrance morale car livrés à leur sort.

Un élu demande s'il est possible que des intérimaires soient recrutés pour soulager le service Paie. Benjamin Henrion indique qu'il va se rapprocher de la responsable.

Des élus indiquent qu'il est urgent que l'organisation des bureaux soit revue car certains salariés sont isolés.

Des élus interpellent sur l'obsolescence du logiciel utilisé par le service paie. Benjamin Henrion indique qu'il ne comprend pas non plus que le logiciel ne soit pas changé. Cependant, le coût est important et cela n'est pas une priorité de l'entreprise.

Les élus remontent le fait que le PSE a considérablement meurtri les salariés, et que tous se posent dorénavant des questions sur l'avenir.

Pour finir, les élus demandent une réunion extraordinaire sur site en compagnie de l'inspection du travail et du médecin du travail ainsi que la mise en place d'une cellule psychologique sur place au plus vite.

Une élue demande à ce que les salariés qui n'ont pas quitté l'entreprise bénéficient d'une prise de contact interne afin de savoir comment ils vont depuis leurs changements de poste.

Une élue demande à ce que le Manager France Finance se déplace plus souvent sur le site de Rennes.



1) Retour sur le compte rendu du secrétaire du mois de Février

Une fois n'est pas coutume, le président souhaite revenir sur quelques points :

Point 4, Matthieu Petit prend une majuscule.

Point 7 il, manque un y dans la phrase

Point 9 le président indique que Matthieu Petit n'a pas dit ne pas l'avoir lu, mais n'avoir lu que les problématiques remontées au lieu de n'a pas lu). Le secrétaire s'oppose à cette modification et invite le président à réécouter l'enregistrement.

Point 10 : il n'est pas prévu de développement plutôt que déploiement

Point 16 le président demande à ce que les chiffres soient donnés.

Point 22 tout ce qui n'est pas géré par BASE c'est géré par les centres en lieu et place de la direction ne sait pas

Point 24 : les accidents grave du travail s'apprécient à + de 30 jours et que la gravité peut être appréciée par la cause et la nature de l'accident.

Point 27 : le président dit que l'entreprise a proposé du matériel non utilisé et n'a pas rien fait.

Point 30 : compte tenu des moyens mis à disposition le président

Point 31 : avant 2015. (À rajouter)

Point 38 : ajouter que le document transmis est confidentiel

Point 41 : ne pas oublier les responsables de centre, et que ces derniers sont les interlocuteurs de BaSE.

2) Jonage

Quand est ce que les cales-roues seront enfin mises sur l'ensemble des S/R sur le site comme l'exige la sécurité ? Rémy Renard indique qu'il n'y a pas d'obligation légale. Un élu indique que cela est mentionné dans le protocole de sécurité. Rémy Renard convient que le règlement n'est pas respecté. Un élu indique qu'il faut faire des essais de traction et sans ces cales impossibles de réaliser ce test. Rémy Renard va se renseigner et vérifier dans le MOP de la cour chez UPS. (a suivre en Mars)

Rémy Renard indique que le MOP existe en Anglais et actuellement il recherche à le faire traduire. Il ajoute qu'aujourd'hui son service est en difficulté, car il est tout seul. Il souhaite donner quelques précisions sur l'état de son équipe :

Une personne qui était en congé maternité a perdu ses accès informatiques et ils sont en attente de l'Helpdesk depuis 1 mois.

Une seconde personne est en arrêt maladie cette semaine

Une troisième personne est en congé Maternité.

3 personnes sont en cours de recrutement.

Il indique que de nombreux point de cette CSSCT n'auront pas pu être traités à temps.

Une élue demande pourquoi des traducteurs ne sont pas sollicités, Rémy Renard indique qu'il y a deux raisons, le coût et la disponibilité. De fait, ils ont demandé à la Belgique et au Canada le MOP en français.

Un élu demande pourquoi le protocole de sécurité signé à Jonage n'est pas respecté. Rémy renard n'a pas la réponse.

3) Bourg en Bresse

Il avait été parlé d'un traçage au sol extérieur à Bourg en Bresse en Mai 2021. Le référent devait y être associé. Or, rien n'est fait, et le référent n'a pas été contacté en ce sens. Pourquoi ?



Matthieu Petit indique qu'à cause du départ de l'attachée Santé et sécurité du secteur cela est reporté à une date ultérieure.

Un élu demande pourquoi on ne se donne pas les moyens. Il s'interroge sur la pertinence que le service Safety soit nécessaire pour des tracés au sol extérieur pour délimiter les places de parking et la ligne de guide Feeder. Matthieu Petit dit que si cela est fait ainsi, il y aura à redire par la suite. L'élu référent du site s'offusque et indique qu'une fois encore, ont repousse le sujet alors qu'il est sur la table depuis 2020.

Suite à un échange avec un élu sur le tracé au sol à Strasbourg, Les élus s'étonnent que l'uniformisation du tracé au sol ne soit identique dans les agences. Les élus préconisent que le tracé intérieur soit de couleur jaune.

4) Le Mans

La cage est beaucoup trop petite, les salariés sont obligés de mettre des colis sur palette dans l'entrepôt le long de l'allée contre le mur. Les chauffeurs n'ont pas d'autres choix que de rentrer par la rampe en marche arrière et de frôler ces palettes. Près de l'entrée, une partie de la chaîne n'est pas exploitée et les sous-traitants se servent de cet espace libre pour entreposer des colis en attente de chargement. Pourquoi ne pas exploiter cette zone pour installer la cage ? Cela permettrait de mettre plus de colis sous cage, mais également aux chauffeurs de faire leurs manœuvres avec un peu plus de sécurité. (cf PowerPoint « cage Le Mans »). Virginie Legrand explique que le set up (l'installation) va être revu, une déchargeuse et un nouveau convoyeur vont être installés, dans le même temps le déplacement de la cage pourrait être revu.

a) 8 Mois plus tard, rien n'a changé. Pourquoi ?

Une seule RFA a été faite concernant la déchargeuse et une table à bille. Un élu demande donc ce que l'entreprise compte faire pour les manœuvres à l'intérieur du bâtiment. La direction indique qu'elle ne sait pas. **La question sera remontée en CSE.**

b) Est-il prévu une réhausse de quai ou une « descente de bâtiment » comme celle effectuées sur les sites de Nancy, Caen, pour les camions qui chargent à l'extérieur ?

La direction indique Il n'y a pas de projet en ce sens actuellement.

5) Marseille

La RFA concernant le moteur du virage de l'Air-Trailer a-t-elle été réalisée ? Si oui, les travaux sont-ils faits, et si non, quand le seront-ils ?

La direction n'indique que rien n'a été prévu. Les élus s'étonnent car cela avait été dit lors d'une précédente réunion. La direction précise que la RFA n'est pas faite.

6) Nancy

a. MDU plancher glissant : est-il prévu de poser des bandes rugueuses ?

Le président indique qu'une peinture spéciale peut être appliquée au sol. (A Suivre). Base est en train d'étudier actuellement une solution avec une peinture avec des grains. (à suivre en Février).

Le coordinateur de maintenance est en congés, aucune solution pérenne n'a été trouvée. A suivre en Mars

Une commande de résine antidérapante a été passée et l'entreprise est en attente de la date des travaux.

Une élue demande si ce genre de peinture peut être dupliqué dans les agences à l'avenir. Matthieu Petit dit que cela peut l'être si cela fonctionne.

b) Pré-chargement : pas de plateforme (voir courrier de la CARSAT du 26 janvier 2021 sur les risques liés aux manutentions lourdes et répétitives et risques liés aux troubles musculosquelettiques TMS).



L'élú référent du site pense qu'il serait possible d'installer une plateforme intérieure aux mêmes emplacements tout en gardant les rollers, la pose d'un convoyeur est seulement envisageable en élargissant la largeur du quai (extension). Rémy Renard va se rapprocher de l'ingénieur industriel (A suivre en Février). Pas de réponse des ingénieurs industriels pour le moment.

Ou en sommes-nous ?

Rémy Renard indique que l'ingénieur industriel lui a demandé de se rapprocher de BaSE pour faire une étude de faisabilité. Un élu indique qu'il faut reprendre l'exemple de Metz.

Rémy Renard indique qu'il s'est rapproché de BaSE et que si on rajoute une plateforme, il serait logique de mettre un convoyeur et qu'il n'y aurait pas la place. Les élus indiquent qu'en attendant il faudrait mettre une plateforme pour améliorer les conditions de travail des salariés ce à quoi l'entreprise s'est engagée dernièrement. L'élú référent du site précise que les sous-traitants sont eux à hauteur et disposent donc de meilleures conditions de travail que les salariés UPS.

7) Grenoble

- a) « L'Article 4216-13 du Code du travail indique que dans les locaux de plus de 300 mètres carrés doit comporter un système de désenfumage manuel ou mécanique. Mathieu Petit a pris des photos la semaine dernière de « verrières » dans le toit sur Grenoble et à interroger le propriétaire pour savoir à quoi elles servaient (à revoir en février) Le propriétaire ne sait pas à quoi servent ces ouvertures. Une société a été mandatée en ce sens par le propriétaire A suivre en Mars
- Ou en sommes-nous ?

Matthieu Petit indique qu'une société de désenfumage va passer sur le site pour faire un devis. A suivre en Mai.

- b) Ou en sommes-nous sur l'installation d'un vestiaire féminin ? (Chaises / armoires) BaSE dit que tout est en place.
- Peut-on avoir un visuel ?

Il n'y a pas de visuel. L'élú référent du site indique que ce n'est pas un vestiaire. La direction demande ce que l'élú recommande, il propose une modification des bureaux en supprimant une zone de stockage et ajoutant une cloison. Matthieu Petit va regarder en ce sens ce qu'il est possible de faire.

- c) Quel type de convoyeur motorisé est à l'étude sur site ? Base n'est pas au courant. Après discussion, le mauvais service a été contacté.
- Peut-on avoir la réponse ?

Il n'y a pas de projet actuellement. L'élú indique que dans un échange avec la CARSAT le responsable de site a précisé qu'une étude est en cours. La direction n'est pas au courant et reverra avec le responsable de centre.

8) Présentation CCTV du nouveau bâtiment Lyon Saint Exupéry

Un élu demande pourquoi les formateurs d'Evry ont accès aux vidéos après un accident du travail. Il est demandé à ce que la CSSCT puisse être amenée à visionner les images. Le président reviendra vers la commission.

- Quel est le retour du président ?

Le président ne sait pas pourquoi les formateurs ont pu avoir des accès, cependant il ne peut pas donner un accès à la vidéosurveillance à la CSSCT. La direction indique que le service Security est seul décisionnaire d'accorder un accès ou non aux images.

9) Retour sur l'analyse d'air de la Courneuve et sur les particules fines.

- Toutes les zones contrôlées sont au-dessus des taux admis :



3.2. Particules fine PM10

N° echant.	Date	Localisation	Horraire de prélèvement	Temps de prélèvement	Agent chimique recherché	C _{brute} (mg/m ³)	VLEP 8h (mg/m ³)
PM10	24/08/2021	Quai de déchargement	Matin : De 07h30 à 07h40 Après-midi : De 17h00 à 17h10	20min	Particules fines PM10*	0,067 mg/m ³	5
		Plateforme zone c-unit	Matin : De 08h00 à 08h10 Après-midi : De 17h30 à 17h40	20min		0,067 mg/m ³	
		Zone roller split vers extérieur	Matin : De 08h30 à 08h40 Après-midi : De 17h50 à 18h00	20min		0,105 mg/m ³	
		Zone cage	Matin : De 09h00 à 09h10 Après-midi : De 18h10 à 12h20	20min		0,082 mg/m ³	

Pour rappel des normes acceptables :

valeur cible : 0,015mg/m³ à échéance de 2025 (Haut Conseil de la Santé Publique)
valeur repère : 0,021mg/m³ (Haut Conseil de la Santé Publique)
valeurs moyennes journalières : 0,050mg/m³ (à ne pas dépasser plus de 35 jours par an dans l'air extérieur (Arrêté du 19/04/2017))

- Que compte faire l'entreprise ?

Matthieu Petit indique que l'entreprise a demandé à Bureaux Véritas de travailler en coordination pour trouver des solutions. Il indique que d'ici 2025 les taux seront divisés par 3. Un élu indique qu'il faut revoir ces problèmes avant car il y a un vrai problème de santé sur le site. Une élue référente du site indique que des salariés ont des problèmes respiratoires sur place. Les élus insistent sur l'urgence. Les élus indiquent que de nombreux sous-traitants laissent tourner leurs véhicules dans le bâtiment. Ils précisent qu'un affichage serait opportun. **A suivre**

10) Annecy

Dans le rapport d'analyses de l'air, il est indiqué en sus de l'analyse non réglementaire que la mesure des particules fines PM10, n'a pas été réalisée, dû à un défaut du matériel. Quand aura-t-elle lieu ? ; Le référent du site indique que les taux sont anormalement élevés. BaSE reverra le rapport. (A suivre). Matthieu Petit indique qu'il ne comprend pas l'interprétation de la CSSCT. Le référent demande à ce que le document soit projeté. Après visualisation de ce dernier, BaSE va revoir le sujet. Un élu demande si ces rapports sont vérifiés et contrôlés. Matthieu Petit indique qu'il ne l'a pas lu. A suivre à Mars.

Matthieu Petit indique qu'un OSP est sorti du bâtiment. Cependant une nouvelle analyse aura lieu sur le site et il pense que les taux auront diminué.

II. Questions nationales

- 11) Peut-on nous fournir pour l'ensemble des sites de France le rapport du médecin du travail (Article R4624-54).

Benjamin Henrion indique qu'aucun médecin du travail ne fournit ce rapport. Il indique qu'actuellement ce n'est pas une priorité de l'entreprise et que cela sera fait plus tard.

Les élus indiquent que ces rapports sont importants et que l'entreprise devrait se rapprocher de la médecine du travail pour en faire la demande.

- 12) Peut-on nous fournir le registre de consignation des alertes en matière de santé publique et d'environnement (décret 2014-324).



Nous ne sommes pas concernés par cette réglementation car nous ne sommes pas soumis à la législation ADR au sens propre du terme. Nous transportons moins de 1000 points et pour y être soumis il faut être au-dessus des 1000 points.

- 13) Peut-on nous communiquer le tableau des arrêts maladie de l'année 2021. (Totaux des journées d'absences, nombre de salariés ayant au moins un jour d'absence, nombre de salariés du site ainsi qu'un visuel global sur la France par classification CCNA) ;

Virginie Legrand avait préparé le document, mais il y avait une problématique de formule. Elle renverra le document d'ici quelques jours.

- 14) Retour sur la question 7 de la réunion de CSSCT de Novembre. (Sites où les serveurs sont dans les pièces ou travaillent les salariés).

- a. Qui s'est chargé de fait le référencement des sites où les serveurs sont présent là où travaillent des salariés ?

C'est Virginie Legrand suite aux informations données par TSG. Un élu fait remarquer que Le Mans n'est pas mentionné. Virginie Legrand dit qu'elle n'avait pas l'information du site.

- b. Quelles actions vont être menées pour solutionner ces problématiques ?

Rien n'est prévu à ce jour. A revoir avec Rémy Renard en Avril.

- 15) L'entreprise considère-t-elle que le déplacement mensuel des élus réponde aux visites d'expertises du CSE et donc par délégation à la CSSCT ?

Le président précise que dans l'accord de CSE, cela a été prévu dans l'articulation de la CSSCT.

- 16) Échanges sur les procédures et moyens de protection liés à la situation épidémique de la Covid 19 et sur l'évolution du nombre de salariés testés positifs ou déclarés par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) comme « cas contact » ;

Virginie Legrand indique qu'il y a 9 cas positifs : Charenton, Clermont Ferrand, La Courneuve, Jonage, Mulhouse, Plaisir, CDG, Strasbourg.

- 17) La CSSCT pourrait-elle acquérir des appareils types luxmètres / Sonomètres dans le cadre de ses missions ?

L'entreprise ne souhaite pas acheter de luxmètre ou de sonomètre car cela pourrait démontrer des manquements dans les agences. Cependant, sur le budget de fonctionnement du CSE, la CSSCT est en capacité d'en acquérir.

- 18) Point sur l'installation du Diad VI dans les véhicules de livraison.

- a. Pourquoi est-ce installé devant les ventilateurs ?

Rémy Renard indique qu'il y a des discussions au niveau région sur la pertinence de l'installation à cette endroit-là. Il devra faire GPS et donc l'idée est qu'il soit visible. Ils ne seront pas installés aux mêmes endroits selon les camions.

- b. Pourquoi est-ce installé de manière à pouvoir être utilisé en conduisant ?

Rémy Renard indique qu'il est souhaitable que le Diad ne soit pas « communicant » en conduite et la région regarde à ce que ce soit possible.



19) Lena Burlustka, Responsable des IE France, a annoncé dans ligne d'horizon l'installation d'unité de stockage a température contrôlée.

a) Peut-on nous présenter le projet ?

UPS a lancé « UPS Premier Service » dans le portfolio de Healthcare. Il s'agit maintenant d'installer des unités frigorifiques dans les sites clefs pour ces colis qui seraient retardés, CDG fait partie de ses sites pilotes pour le West District (avec Eindhoven, Pays-Bas / Barcelone, Espagne / Coslada, Espagne / Venise, Italie / Bergame, Italie). On va y installer 3 unités de stockages.

Il y aura sur site :

- **1 unité permettant le stockage entre 15 et 25°C**
- **1 unité permettant le stockage entre 2 et 8°C**
- **1 unité permettant le stockage à -20°C**
- **Il y a aura aussi un container de glace sèche qui jouera le rôle de back-up en cas de dysfonctionnement d'un des frigos.**

L'installation est prévue en semaine 16.

b) Les équipements de sécurité pour les salariés

Pas de réponse de l'entreprise pour le moment.

20) Peut-on nous présenter l'audit social réalisé sur Besançon ?

Il sera présenté quand il sera finalisé. A suivre en Avril

21) Analyse des RPS, deux membres du comité de pilotage n'en font plus partie.

a) Qui les remplace ?

Personne n'a remplacé les personnes.

b) L'ajout d'un opérationnel à-il été effectué comme demandé par la CSSCT ?

Un conducteur de Charenton va être incorporé dans le groupe de travail.

22) Serait-il possible d'avoir un calendrier « prévisionnel » par trimestre pour les DUERP ? Aucun calendrier n'est disponible en février.

a) Un calendrier sur Mars est-il disponible ?

Il n'y a aucun DUERP de prévu. Un élu demande si l'ensemble des DUERP seront effectués en 2022. Rémy Renard ne peut pas s'engager. Il précise qu'avec les recrutements en cours, cela va être compliqué. Il indique que cela peut être effectué par une entreprise extérieure type Bureau Veritas mais cela a un coût. Il faut donc choisir les potentiels sites qui nécessiteront une aide extérieure. Un élu demande si la partie harcèlement est intégrée. Rémy Renard indique que oui, ils sont mis dans le risque psycho-sociaux. Une élue indique que cette ligne devrait être ajoutée dans l'ensemble des DUERP car c'est un sujet sensible et qui ressort de plus en plus souvent dans les centres. Le président indique qu'une restitution du groupe de travail RPS est prévue en Mai 2022.

b) Combien de DUERP Réalisés en Février et sur quels sites ?



Aucun Duerp n'a été fait en février 2022 car il manque du personnel dans le service santé et sécurité

- 23) Concernant la revue des DUERP, Pourquoi ne se focaliser que sur les points rouges et ne pas y inclure également la revue des points « oranges »

Benjamin Henrion indique que les risques urgents seront revus uniquement dans un souci de priorisation.

Un élu indique que les points orange sont importants et que ceux de 2021 doivent être revus car non résolus. Il ajoute aussi que les DUERP ne sont pas suivis par les services supports et ne sont pas assez vivants. Rémy Renard est en accord avec cela mais il explique que le service de la santé et sécurité n'est pas le seul intervenant dans les DUERP. Les responsables de site, les services supports sont aussi chargés de l'alimenter. Les élus s'interrogent sur la disposition quasi exclusive des attachés santé et sécurité sur la région parisienne. Rémy Renard indique que cela répond à un besoin de l'entreprise.

- 24) Peut-on nous présenter le Papripact 2022 ? Rémy Renard indique qu'il n'a pas d'élément pour le moment (à suivre en Mars)

Par manque de personnel, reporté au moins prochain.

- 25) La norme sur les chaussures de sécurité a changé. Les chaussures de sécurité actuellement commandées pour les employés sont-elles « réglementaires » ?

Rémy Renard indique que les chaussures sont aux normes. Un élu dit que ce n'est pas possible de dire cela. Il indique que les normes ont évolué et que les chaussures actuelles ne répondent plus aux normes de l'iso mis à jour en 2021. Rémy renard reviendra vers la commission.

Un élu indique que l'amorti est différent au bout de quelques semaines et que c'est compliqué sur une longue distance ou durée. Le président demande qu'elle est la fréquence de changement des chaussures de sécurité. Les réponses des élus donnent une différence d'application selon les agences. Il est ensuite parlé de l'amorti des chaussures pour les agents de quai. Virginie Legrand explique qu'un groupe de travail avait été effectué il y a quelques années et les chaussures avaient été essayées par les salariés afin de définir les meilleurs modèles.

- 26) Décret 2016-1074 (articles 4453-1 à 34) concernant les risques électromagnétiques. Quant a eu lieu l'analyse sur l'ensemble des sites comme l'exige la loi ?

- a) Quels ont été les professionnels intégrés ?

Par manque de personnel, reporté au moins prochain.

- b) Quels sont les résultats ?

Par manque de personnel, reporté au moins prochain.

- c) Pourquoi rien n'est indiqué dans les DUERP à cet effet ?

Par manque de personnel, reporté au moins prochain.

- d) Les salariés ont-ils été formés / informés ?

Par manque de personnel, reporté au moins prochain.



Cependant, malgré le report du point, une discussion s'engage sur les X-Ray, leurs vérifications et leur entretien.

- 27) Quels sont les postes classés à risques par l'entreprise ? (Risques de blessures, dangereux pour la santé.)**

Rémy Renard indique que selon la nomenclature, aucun poste n'est à risque. Il indique qu'au sens du terme risque selon la loi, seul les auditeurs matières dangereuses seraient concernés si l'exposition était continue ce qui n'est pas le cas chez UPS.

- 28) Ou en sont les avancées avec la CRAMIF et le programme TMS PRO sur Plaisir et de manière générale ?**

Rémy Renard indique que les centres de Plaisir, La Courneuve, Saint Ouen et Nice sont concernés par le programme. Rémy Renard indique que la semaine dernière, il a été formé ainsi qu'une attachée safety pour être personne ressource.

Il explique qu'ils se sont rendus de manière préliminaire sur la Courneuve de façon à pouvoir avoir une base de travail et constituer un groupe de travail. Il explique que les choses sont engagées et que cela sera à suivre dans le futur.

- 29) La CSSCT a Déjà demandé à plusieurs reprises à être destinataire des enquêtes après accidents. A ce jour rien n'est fait. Pourquoi ?**

Rémy Renard indique que le terme rien n'est fait n'est pas correct. Il explique qu'il ne reçoit pas d'enquêtes après accident c'est pour cela qu'elles ne sont pas communiquées. Il indique aussi que le manque de personnel dans son service n'aide pas au suivi de la réalisation.

Un débat s'engage une nouvelle fois sur les enquêtes et les heures de délégation. Un élu explique que cela doit être fait de manière concomitante entre un représentant du personnel et un élu qu'il s'agit de temps de travail. Le président indique que l'élu peut le faire de son côté en temps de délégation. Il y a une divergence de point de vue et d'interprétation.

- 30) Présentation de l'accident du travail survenu à Nice par le Référent**

Le référent CSSCT fait la lecture de son compte rendu. Il est demandé au président un retour sur cette enquête interne par l'Entreprise

- a) Peut-on nous procurer cette enquête ?**

Le président indique que le responsable de centre a été contacté en ce sens.

- 31) Retour sur les registres d'accidents bénins, quels centres en sont équipés actuellement, et lesquels vont l'être ou devraient l'être dans les prochaines semaines ? A revoir avec Rémy Renard en Mars**

Rémy Renard indique qu'il n'y a pas de liste exhaustive. Il indique que maintenant, les registres sont dématérialisés il faut remplir des conditions.

Rémy Renard indique que toutes les heures de travail doivent être couvertes. Une élue demande qu'elle est la loi pour obtenir une infirmerie. La règle n'est pas forcément connue du service santé et sécurité. Les élus s'interrogent sur le fait de devoir avoir une infirmière sur place sur le site d'Evry car plus de 500 personnes par jour sur le site (à suivre)

- 32) A-t-on à disposition des balances mobiles ?**

Une balance mobile est disponible à Jonage mais n'est pas en fonction. Aucun centre ne dispose de balance actuellement. Le coût d'une balance est estimé entre 5000€ et 8000€



33) Peut-on nous fournir le bilan des AT / AR de l'année 2021 compilé sur un seul fichier ?

Par manque de personnel, reporté au moins prochain.

34) Combien d'accidents inscrit sur « les registres d'accidents bénins » se sont transformés en arrêt de travail ?

Par manque de personnel, reporté au moins prochain.

35) Peut-on nous fournir un recensement des référents sécurité dans les agences ?

Par manque de personnel, reporté au moins prochain.

Rémy Renard indique que malgré tout, suite à une demande d'une élue qu'il est possible d'être référent si les conditions sont remplies. Il suffit de contacter le service safety en ce sens

36) Suite aux recommandations de l'ANSES, les masques ne présentent aucuns risques pour la santé à condition qu'ils soient changés toutes les 4 heures, et portés dans le bon sens.

a) Tous les salariés ont-ils un masque changé toutes les 4 Heures ?

Rémy Renard indique que normalement oui. Cependant, il ne peut pas être derrière chaque salarié. Il indique en sus, que les approvisionnements ne souffrent d'aucune rupture.

37) Les exercices d'évacuation n'ont pas été réalisés sur les sites suivant :

- Fontenay, Charenton, Le mans, Lille, Lyon saint Exupéry, Metz, Mulhouse, Orléans, Roissy, Plaisir, Reims, Strasbourg, Tours, Saint-Ouen et Troyes.

C'est une obligation du code du travail et cela doit permettre d'identifier les potentiels risques de sécurité pour les salariés. Qu'attends l'entreprise pour assurer la sécurité de ses employés ?

Un rappel sera fait à l'ensemble des sites selon le format défini par la CSSCT.

38) Depuis plusieurs mois il n'est plus possible de commander les électrodes pour les défibrillateurs (rupture de semi-conducteur), ceux-ci sont périmés sur certains appareils, est-ce que l'entreprise compte les laisser en place avec un risque de dysfonctionnement ou de les retirer en attendant un nouvel approvisionnement ?

Rémy Renard indique qu'à cause de la covid il y a des ruptures d'électronique. Il indique que le fabricant a été contacté pour savoir ce qu'il allait advenir des commandes passées. Il précise qu'ils ont demandé à l'ensemble des centres de vérifier une fois par mois. L'idée est d'externaliser cette vérification et le suivi de la bonne tenue des défibrillateurs. Evry est en test actuellement sur ce dispositif.

Un élu demande si on laisse en place les défibrillateurs avec les électrodes périmées. Rémy Renard il indique que oui, car cela peut quand même fonctionner.

39) Les gerbeurs et autres transpalettes électriques à haute levée actuellement utilisés dans l'entreprise répondent ils en tout point à la législation / recommandations ? Est-ce que tous les matériels utilisés ont la documentation obligatoire à disposition

Matthieu Petit indique que les documents sont disponibles auprès des loueurs. Les élus donnent des précisions. Le président reverra le point avec BaSE

Matthieu Petit a relancé la société Still à ce sujet. A suivre en Avril



40) VMC Un élu indique que les contrôles et nettoyages peuvent être effectués par la société en charge de l'entretien des climatisations. Un élu demande si l'utilisation d'un fumigène pour tester les vmc est possible par l'entreprise ? Le président reverra cela avec BaSE

a) La VMC de Nice à elle été changée ?

Elle a été changée, la photo est chargée dans la BDES

b) Quelle décision a été prise suite aux propositions de la CSSCT d'utiliser un fumigène ?

Matthieu Petit indique qu'il a fait des recherches et qu'il n'a rien trouvé qui parle de test aux fumigènes. A la question d'un élu sur le fait d'utiliser un fumigène, il précise que rien n'est prévu en ce sens.

41) Point sur les travaux collaboratifs demandé par le secrétaire à BaSE sur les sites suivants :

- Angers

Pas de photos disponibles mais cela a été fait.

- Le Mans

Pas de photos disponibles mais cela a été fait.

- Chartres

Pas de photos disponibles mais cela a été fait.

42) Dans les nouveaux sites, les toilettes-urinoirs sont « sèches ». Les odeurs sont abominables en plein été, ou après quelques heures d'utilisation.

a) Qui décide de ces installations ?

L'entreprise indique que ce sont les réglementations RT 2012 et Lead. De fait la construction s'y est référée.

43) Retour sur les centres non équipés de système de désenfumage. Gabriel Chouteau devait prendre contact avec Antoine Morel pour voir quelles actions allaient être mises en place pour que les centres non équipés le soient. Deux mois après cette réunion, où en sommes-nous ?
Matthieu Petit indique qu'actuellement BaSE est en train de voir ce sujet. A suivre en Mars

L'entreprise a mandaté Bureau Veritas pour savoir si cela est une obligation. A suivre en Avril.

44) Peut-on Avoir un recensement des bâtiments ou la climatisation fixe n'est pas installée.

Le fichier a déjà été transmis précédemment.

45) Conformément au contrat signé par BaSE, quels sont les sites qui ont eu une analyse de l'air en Janvier & février ?

- Y'a-t-il une planning prévisionnel disponible ?

Le fichier a été transmis dans la BDES et tous ceux prévus en février ont été réalisés.



III. Questions sur les centres UPS

46) Le Mans

- a) L'antenne relais située à quelques mètres du bâtiment est-elle sans risque pour la santé des salariés ?

Matthieu Petit indique qu'il ne sait pas. Mais il précise que si elle est installée ici, c'est qu'il n'y a pas de problème. Les élus s'étonnent de l'interprétation donnée.

- b) La fissure sur la façade du bâtiment est-elle suivie ?

BaSE demande où elle est située. Les élus s'agacent de la demande, car le service BaSE se doit de regarder le bâtiment en général et cette réponse démontre que ce n'est pas fait. Un élu donne la localisation.

- c) Un terrain est disponible derrière le bâtiment, l'entreprise a-t-elle envisagé de l'acquérir ou de demander l'agrandissement du site ?

Personne n'est au courant chez les IE. Le service des IE va se rapprocher de Real Estate pour se renseigner sur le potentiel.

- d) Le trou dans la toiture en fibrociment est-il résorbé ?

Matthieu Petit indique que le trou a été résorbé. Un élu qui a fait remonter l'information est excédé par les réponses qui sont communiquées. Il explique qu'il n'est absolument pas normal qu'il faille attendre sans cesse que les élus se déplacent pour faire des modifications ou des travaux. Le service BaSE est à même de le voir de lui-même.

47) Chartres

- a) Concernant l'accessibilité du site. Aucune place n'est identifiée PMR et aucun dispositif d'appel n'est prévu. Quand cela sera-il fait ?

BaSE, Opérations et Safety doivent en parler entre eux. A suivre en Mai

48) Dijon

- a) Peut-on communiquer à la CSSCT le Rapport de vérification des convoyeurs 2021 & 2022 ?

Le document a été transmis dans la BDES. Virginie Legrand indique que 2021 avait déjà été communiqué.

- b) Des problématiques de portes sectionnelles sont de nouvelles présentes. Quand seront-elles résolues de manières définitives ?

La société Assa Abloy a été contacté et va intervenir prochainement.

- c) Le Sol est encrassé dans les toilettes, il faudrait passer un appareil électrique 2 fois par mois minimum pour le récupérer et le maintenir propre. L'entreprise va-t-elle faire le nécessaire ?

Le nettoyage est effectué deux fois par jour, le sol est marqué mais pas sale. Une monobrosse n'est pas prévue dans l'immédiat.

- d) Le comptoir client n'a pas été conçu de façon ergonomique. Les gros colis, les colis lourds ne passent pas par l'ouverture. Le problème à déjà été remonté mais rien n'y fait. Qu'attend l'entreprise pour étudier cette problématique ?



Matthieu Petit indique qu'une procédure existe qui est celle d'emmener un colis sur un transpalette et de livrer le colis en direct sur le quai. L'élue référente du site n'est pas en accord avec la réponse. Il dit qu'il aimerait bien voir cette procédure écrite car il ne la connaît pas. Il développe la problématique et donne la procédure actuellement réalisée. Virginie Legrand est ébahie par les explications du référent, qui explique que cela est la moins dangereuse possible. Le point sera revu avec Rémy Renard sur place.

- e) Des remontées sur le DECR d'organe de sécurité HS sont remontés mais non solutionnés rapidement. Pourquoi ?

Un échange a lieu entre la CSSCT et BaSE. Le problème a été résolu et BaSE rappelle qu'il faut les contacter par téléphone en cas d'urgence.

49) Caen

- a) Pourquoi les véhicules ne sont-ils plus lavés depuis plusieurs mois ?

Virginie Legrand indique que le laveur ne donne plus de nouvelles et ne répond plus aux mails, ni au téléphone.

- b) Quand vont-ils être nettoyés ?

Le problème étant identifié, le division manager est sur le coup.

50) La Courneuve

- a) Une demande de réparation de la porte de l'open space a été demandé auprès de BASE en décembre dernier. Pourquoi cela n'est toujours pas fait ?

Matthieu Petit indique qu'une personne est intervenue fin décembre / début Janvier. L'élue référente du site indique que le Groom ne fonctionne pas. Les élus indiquent qu'il y a une fuite dans les WC. Il est demandé à un référent du site de vérifier sur place que la porte est toujours en dysfonctionnement.

51) Charenton

- a) Le centre est beaucoup trop petit par rapport aux opérations actuelles, les agents sont obligés de déplacer les palettes en pleines opérations et vont dans tous les sens pour que les camions puissent sortir, les chauffeurs obligés de manœuvrer à plusieurs reprises, sortie de secours obstruées... ces éléments ont-ils été pris en compte pour l'ouverture du prochain site ? Si oui de quelle façon cela a été mesuré ?

Une étude a été faite dernièrement et a repris les volumes depuis quelques années et novembre 2021 en est la base moyenne.

Le setup du prochain bâtiment est déjà connu. Les élus demandent s'il est possible d'avoir le plan. Benjamin Henrion note la demande mais indique que c'est très en avance de phase.

52) Questions non résolues sur Toulouse

- a) Nous avons constaté en période de froid que la température dans le dépôt ne dépasse pas les 11 degrés et ne répond pas aux normes de l'INRS, à savoir un minimum de 14 degrés dans l'ensemble du dépôt. Pouvez-vous faire le nécessaire pour augmenter le chauffage ?

Réponse de l'entreprise : Le sujet est entre les mains de notre technicien maintenance.



Cela n'est pas la réponse donnée par le service maintenance à la responsable de centre et la réponse orale donnée lors de la réunion. La température de consigne du chauffage est plafonnée à 11,5 degrés, le propriétaire a respecté le cahier des charges fourni par notre entreprise. Il ne peut pas augmenter le chauffage sans l'ajout de radiateurs supplémentaires. Nous souhaitons que l'entreprise mette au norme le chauffage de l'entrepôt afin de répondre à la réglementation.

Matthieu Petit indique que le Base Local est actuellement absent. Le code du travail n'indique pas de température minimale. L'INRS fait des recommandations. La consigne actuelle de température est fixée à 11.9 degrés.

Un élu dit qu'il serait intéressant que la direction tienne le même discours, et qu'elle ne se serve pas d'un coup du code du travail, et une autre fois de l'INRS. L'entreprise ne peut pas se servir à sa guise de l'un ou de l'autre afin d'obtenir ce qui l'arrange au détriment des salariés.

b) En décembre 2021, le service Safety a effectué l'évaluation des risques, pouvez-vous nous transmettre le document ?

Réponse de l'entreprise : La demande a été faite au service Safety.

Nous sommes début février 2022 et rien n'a été transmis. Le bâtiment est ouvert depuis début juillet 2021 et nous souhaitons avoir rapidement cette évaluation des risques afin qu'un plan d'action soit mis en place pour les éléments critiques.

Rémy renard doit la finaliser c'est pour cette raison qu'elle n'est pas disponible.

c) La CARSAT et l'inspection du travail sont passés au mois de décembre, pouvez-vous nous transmettre l'ensemble des courriers ainsi que les réponses de l'entreprise ?

Réponse de l'entreprise : Ces courriers sont à la disposition des élus dans la base de données BDES, vous pouvez faire la demande directement auprès des élus.

Tous les élus n'ont pas accès à la BDES. Le courrier de l'inspection du travail n'est pas présent sur la BDES. Nous souhaitons que l'ensemble des courriers nous soient transmis à l'ensemble des 4 représentants de proximité.

Le président indique qu'il a demandé à la responsable de centre de lire les grandes lignes du courrier lors des réunions.

53) Présentation des travaux sur Fontenay-Trésigny

Le président fait la projection. Il n'y a pas de questions particulières étant donné que la présentation a déjà été faite la semaine passée en CSE et que la quasi-totalité des membres de la commission y ont assisté.

Le Secrétaire de la CSSCT

Fabien Kus